

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOÛT 2016

Présents : Mrs BERTON P. – MERZERAUD D. - GAILLARD J.J. - GAILLARD P. - MAROT N - MARTIN E. - Mmes VERGUIN C. – BAUMARD - BROUSSAUD A - PERCEPT M. - VIAUD F.

Absents : M. MERCERON P -

Absents excusés : Mmes ROY G. - RICHEZ A. – M CHAUVEAU D. –

Secrétaire de séance : Mme BAUMARD V.

Création d'un poste d'adjoint technique contractuel:

L'embauche de cet adjoint sera fait sur la base d'un CDD de 12 mois réparti sur 18 mois, renouvelable 2x 6 mois. Adopté à l'unanimité

Fixation de la rémunération de l'adjoint technique

Le salaire proposé sera de 1690,88 € brut correspondant à l'échelon 11 du cadre d'emploi. Adopté à l'unanimité

Prêts pour travaux

Après de nombreuses négociations auprès du Crédit Agricole et de La Poste, il s'avère que les propositions de cette dernière sont les plus intéressantes :

- Prêt à taux fixe : 50 000 €. La Banque Postale propose un taux fixe de 0,89 % semestriel sur une durée de 10 ans, sans pénalité si remboursement anticipé. **Adopté à l'unanimité.**
- Prêt relais FCTVA : 50 000 €. La Banque Postale propose un taux de 0,87% sur une période de 2 ans, taux fixe, échéance trimestrielle. **Approuvé à l'unanimité**

Avenants marché travaux aménagement du bourg

- **Halle** : Afin de cacher le bac acier sous la charpente, une volige de châtaignier sera posée, soit une augmentation de **2 564.98 € HT. Voté à l'unanimité**
- **Récupération des eaux fluviales** : Suite au gros orage subi par la commune et à l'inondation des maisons voisines des travaux, une augmentation du busage (54 m de tuyaux PVC d'un diamètre de 315mm) + 3 avaloirs supplémentaires seront posés + un hydro curage de la canalisation déjà existante, soit un surcoût de 4 805 € HT. **Approuvé à l'unanimité**
- **Parking supplémentaire** situé devant la maison jouxtant le multiple rural, 7 places en épi seront ajoutées : prix **12 186 € HT. Approuvé à l'unanimité**
- **Aménagement de l'emplacement des poubelles** : Afin de cacher les poubelles à la sortie de l'église, un entourage de celles-ci a été prévu. Un muret en pierre de 1,10 m de hauteur sur une longueur de 8,50m, ainsi qu'une dalle en béton. Surcoût 7 475 € HT. **Voté à l'unanimité**
- **Pompe à eau** : Afin de puiser l'eau de récupération pour l'arrosage des plantations, une pompe doit être installée. Prix : 1 532€ HT. **Voté à l'unanimité**

Informations et questions diverses.

Depuis plusieurs années notre village n'était plus concerné par la flavescence dorée .Mais suite à la déclaration de l'un des exploitants, nous revenons en vigilance orange. De ce fait la chambre d'agriculture a décidé d'organiser une réunion et demande à la commune de bien vouloir envoyer les convocations aux 40 exploitations et d'assumer le postage. Le conseil approuve l'organisation de cette réunion.

orange. De ce fait la chambre d'agriculture a décidé d'organiser une réunion et demande à la commune de bien vouloir envoyer les convocations aux 40 exploitations et d'assumer le postage. Le conseil approuve l'organisation de cette réunion.